

# Entraide (article 1 des statuts) :

Bien plus qu'un service... C'est l'article 1 alinéa 3 des statuts de l'association !

« venir en aide à ceux de ses membres ou aux membres de leur famille ou aux élèves de l'Ecole que l'infortune a touchés? »

La commission Entraide attribue, lors de ses réunions mensuelles, sur dossiers, des aides pouvant prendre différentes formes :

- dons exceptionnels,
- pensions à des veuves, à des orphelins, à des personnes âgées,
- allocations à des personnes malades, à des camarades au chômage,
- prêts d'honneur - ne portant pas intérêt ? à des élèves durant leur scolarité ou à des camarades en difficulté?
- cautionnement de prêts personnels en partenariat avec l'association Crédit X-Mines (constitution de dossier et recherche des meilleures conditions tant pour les prêts que pour les assurances).

Une assistante sociale est disponible pour aider à résoudre les cas difficiles. Mais l'Entraide ne peut intervenir que lorsque la commission est informée de l'existence d'un problème, d'une situation difficile. Si dans ton entourage, ta promotion, ton groupe régional, tu as connaissance de camarades ou de familles en difficulté, n'hésite pas à nous les signaler !

Président de la Commission Entraide : Joseph Gicquel (An.1959).

Contacts Service Entraide :

**Joseph GICQUEL (An.1959)**, [joseph.gicquel@gadz.org](mailto:joseph.gicquel@gadz.org), **Claude NIVOCHÉ (Li.1961)**, [claude.nivoche@gadzarts.org](mailto:claude.nivoche@gadzarts.org),

Commission Entraide -

**Isabelle ELMOZNINO**, Secrétaire du service : tél : 01 40 69 27 70 - [entraide@arts-et-metiers.asso.fr](mailto:entraide@arts-et-metiers.asso.fr)